



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Les parlements et les Objectifs de développement durable Outil d'auto-évaluation

Séminaire parlementaire

New York, 16 juillet 2019, 14 h 30 – 18 heures

Church Centre des Nations Unies
777 United Nations Plaza (au coin de 44th Street et de
1st Avenue), 8^e étage



Au service
des peuples
et des nations

En 2016, l'UIP et le PNUD ont élaboré un outil d'auto-évaluation relatif aux ODD, dont l'objectif était d'aider les parlementaires et le personnel parlementaire à analyser les principaux processus et à déceler les lacunes institutionnelles entravant le travail réalisé par les parlements en matière d'ODD. Cet outil a été conçu pour permettre aux parlements de débattre des problématiques, de rassembler des informations et de répondre à des questions qui les aideront à prendre des décisions éclairées et à choisir les modalités les plus efficaces et les mieux adaptées pour contribuer à la mise en œuvre des ODD. L'une des priorités que l'UIP s'est fixées pour les années à venir consiste à aider les parlements à mettre à profit l'outil d'auto-évaluation et à soutenir l'action en faveur des ODD à l'échelon national.

Le séminaire parlementaire a pour objectif de présenter l'outil d'auto-évaluation aux parlementaires assistant au Forum politique de haut niveau et de les aider à déterminer dans quelle mesure leur parlement est prêt à contribuer à la mise en œuvre des ODD. Ce séminaire pourra accueillir un maximum de 40 parlementaires, qui se verront attribuer une place dans l'ordre d'arrivée de leur inscription. Les langues de cette réunion seront l'anglais et le français.

Déroulement

Les participants seront divisés en groupes de 8 personnes rassemblées à une même table. Tous les efforts seront consentis pour veiller à la représentation des deux sexes et des diverses régions géographiques dans les groupes.

Chaque table se penchera sur une série de questions extraites de l'outil d'auto-évaluation. Six séries de questions au total seront abordées au cours des deux volets de la réunion.

Pendant la discussion, les participants seront invités à réfléchir à leur expérience, à leurs pratiques et aux difficultés entravant la mise en œuvre des ODD. Des collaborateurs de l'UIP et du PNUD seront à disposition pour faciliter le travail de groupe.

Ordre du jour

14 h 30	Remarques de bienvenue et présentation des objectifs du séminaire
14 h 45	Présentation de l'outil d'auto-évaluation relatif aux ODD
15 h	Travail en groupes – première partie (Q1 – Q3)
16 h	Présentation du travail des groupes et discussion
16 h 20	Travail en groupes – deuxième partie (Q4 - Q6)
17 h 20	Présentation du travail des groupes et discussion
17 h 50	Conclusions et clôture

Questions

Q1 : Améliorer la connaissance des ODD au parlement

- 1) *Avez-vous suivi une formation visant à vous présenter les ODD ? En quoi une telle formation devrait-elle consister, notamment pour les parlementaires de fraîche date ?*
- 2) *Par quels mécanismes et structures pouvez-vous passer pour débattre des questions relatives aux ODD ? Quelle est leur degré d'efficacité ?*

Q2 : Donner une dimension locale aux ODD, définis à l'échelon planétaire

- 1) *Existe-t-il un plan national de mise en œuvre des ODD ? Le parlement l'a-t-il officiellement approuvé ?*
- 2) *Quel est le degré de coopération du parlement et du gouvernement en matière d'ODD ? Dans quelle mesure le gouvernement s'efforce-t-il de faire participer le parlement à la mise en œuvre des ODD ?*

Q3 : Intégrer les ODD dans les mécanismes parlementaires

- 1) *Les commissions parlementaires (de chaque chambre) ont-elles débattu des moyens à mettre en œuvre pour contribuer efficacement à la réalisation des ODD ?*
- 2) *Chaque commission parlementaire a-t-elle déterminé les objectifs et les cibles auxquels elle pourrait contribuer et par quels moyens ?*

Q4 : Financer les ODD

- 1) *Dans quelle mesure votre parlement tient-il compte des ODD lors de la discussion et de l'adoption du budget ?*
- 2) *Quelle est l'efficacité avec laquelle le parlement analyse les postes budgétaires et évalue leur incidence sur la mise en œuvre des ODD ?*

Q5 : Contrôler la mise en œuvre des ODD

- 1) *Dans quelle mesure le parlement peut-il examiner les rapports intermédiaires relatifs à la mise en œuvre des ODD ou les plans nationaux de développement durable, en débattre et intervenir ?*
- 2) *Le parlement peut-il lancer et mener ses propres recherches concernant les questions soulevées par la mise en œuvre des ODD ?*

Q6 : Dialoguer avec le public

- 1) *Dans quelle mesure le parlement rencontre-t-il les citoyens, les organisations de la société civile et les milieux universitaires pour débattre des ODD ou de questions de développement ?*
- 2) *Les commissions parlementaires organisent-elles des visites sur le terrain leur permettant de s'assurer de la mise en œuvre des ODD et de l'incidence des programmes liés aux ODD sur les régions et les communautés ? Quel est, selon vous, le degré d'efficacité de ce mécanisme de contrôle ?*